

La Réforme dans l'ancien Evêché de Bâle,

en particulier dans la Prévôté de Moutier-Grandval

Conférence pour la paroisse catholique de Moutier, 6 février 2012
par Damien Bregnard, archiviste adjoint aux Archives de l'ancien Evêché de
Bâle (Porrentruy)

Propos liminaire

"Ne scandalisons pas le peuple et n'allons pas, par la légèreté et le laisser-aller de notre vie, le pousser au péché. Le peuple fait bien vite le mal dont le prêtre lui donne l'exemple." (...) Nous aimons mieux vous aimer, faire votre éloge, vous trouver sans reproches (...) que d'être obligé (...) de vous infliger des peines pour punir la malice de vos excès et des actes d'une légèreté intolérable. (...) Nous avons la confiance que nos avertissements et nos exhortations dans ce saint synode, serviront à améliorer l'état de notre diocèse et à délivrer la maison de Dieu de ses immondices, des vices et de toute erreur."

C'est ainsi que l'évêque de Bâle Christophe d'Utenheim s'adresse à son clergé lors du synode de Bâle, convoqué par l'évêque en 1503. Ces propos n'en ont que plus de poids car ils viennent de l'intérieur même de l'Eglise, et non de milieux qu'on pourrait soupçonner de partialité. S'ils aident à comprendre en partie le succès de la Réforme dans notre région, ils n'expliquent pas tout, loin s'en faut.

L'Evêché (ou principauté) et le diocèse de Bâle vers 1500

L'évêque de Bâle exerce le pouvoir temporel sur l'Evêché, qui correspond aux territoires du "Jura historique". En tant qu'évêque, il détient le pouvoir ecclésiastique sur un diocèse qui s'étend jusqu'au-delà de Colmar. La Prévôté est soumise à la fois à l'autorité spirituelle de l'évêque et temporelle du prince, tandis que l'Erguël, La Neuveville et la Montagne de Diesse, Bienne et Orvin se trouvent dans le diocèse de Lausanne. A noter que Porrentruy et l'Ajoie (sauf la Baroche) appartiennent au diocèse de Besançon.

En 1501, la ville de Bâle accède au rang de canton suisse. C'est le début de son affranchissement de l'autorité temporelle vis-à-vis de l'évêque. Vingt ans plus tard, l'évêque perd le droit de nommer les bourgmestres et les membres du Conseil de la ville¹. Désormais, l'évêque de Bâle ne gouverne plus sa ville. Il perd son autorité spirituelle quelques années plus tard, lorsqu'au début de 1529, sa ville passe à la Réforme, sous l'influence d'Oecolampade (trad. de "Hausschein").

Le nouvel évêque, Philippe de Gundelsheim, fixe officiellement sa résidence à Porrentruy en septembre 1529, même si les évêques avaient pris l'habitude depuis quelque temps déjà de résider en dehors de Bâle, par exemple à Delémont, ou à Porrentruy depuis une dizaine d'années. Le haut chapitre de Bâle quitte aussi la ville pour Fribourg en Brisgau tandis que l'Officialité (tribunal ecclésiastique du diocèse) se fixe à Altkirch. La Réforme a ainsi dispersé les centres du pouvoir de l'Evêché de Bâle.

¹ Vautrety 1886, II, p. 74.

La morale du clergé à la fin du 15^e s.

Pour expliquer le succès de la Réforme, on a coutume de mettre en avant un certain nombre de faits qui ménagent un terrain propice à la réception des idées nouvelles. Parmi eux, l'état moral du clergé d'alors.

A la fin du 15^e siècle, il est difficile de tirer des conclusions générales valables pour l'ensemble du diocèse. Les recherches menées par Pierre Pégeot et Jean-Paul Prongué ont montré que les curés des Franches-Montagnes avaient des mœurs nettement plus relâchées que leurs confrères du Sundgau (sud de l'Alsace). Souvent, ils sont absents de leur paroisse et délaissent leurs ouailles. Il n'est pas rare qu'ils apparaissent dans les "carnets d'amendes" quand ils doivent payer pour "fornication". Certains vivent même avec femme et enfants.

Dans la partie méridionale de l'Evêché, on reproche aux chanoines de Saint-Imier leurs enfants illégitimes et l'entretien d'une fille à domicile (1512)². En 1527, les Biennois demandent au prince-évêque que les clercs de Saint-Imier "renvoient leurs concubines et mènent dorénavant une vie honnête, en bon prêtres et non en débauchés."³ En Prévôté, au mois de juillet 1531, Berne, combourgeois, réclame l'éloignement des femmes de mœurs légères entretenues dans une maison du couvent⁴. Mais la réclamation reste sans effet. Le 30 août, Berne exige, apparemment sans succès, que ces femmes soient éloignées... ou épousées jusqu'à la saint Michel (29 septembre) au plus tard!⁵

Mais outre ces "faits divers", ce sont les aptitudes et le comportement du clergé qui sont directement mis en cause. En Erguël, plusieurs prêtres de la vallée semblent incapables d'annoncer la parole de Dieu, selon une lettre de l'abbé de Bellelay au prince-évêque, datant de 1529⁶. A Boujean et à Péry, l'église est dépourvue de chaire⁷.

Par ailleurs, l'administration du chapitre de Saint-Imier s'avère déficiente : on tient la comptabilité de façon pour le moins sommaire. Quand les comptes sont déficitaires, les chanoines vendent des terres ; dans le cas inverse, le caissier empoche parfois le solde. Il arrive que les chanoines se partagent l'argent destiné à l'entretien de la collégiale⁸. En Prévôté également, on se plaint que le chapitre de Moutier-Grandval laisse des paroisses sans curé (Court, Sorvilier)⁹ ou maintienne en fonction des prêtres incapables.

Les questions d'ordre matériel

A ce tableau peu engageant, il faut ajouter un élément tout autre, mais pas négligeable: les questions d'ordre matériel.

L'impôt perçu par le clergé (dîme), les taxes d'Église (frais d'obsèques par exemple), les richesses importantes amassées par les couvents au cours des siècles provoquent le mécontentement populaire : en 1525 déjà, dans le contexte agité de la guerre des paysans, les habitants de la Prévôté de Moutier-Grandval s'étaient ameutés devant les abbayes de Bellelay et de Moutier-Grandval¹⁰. En 1530, les habitants de Tavannes croient un peu naïvement que les nouvelles doctrines leur permettront de manger à la table du pasteur et de jouir de ses

² Gerber 1928, p. 32.

³ Ibidem, citant Füssli 1742, p. 308.

⁴ Steck/Tobler p. 1360.

⁵ Herminjard 1965, p. 359.

⁶ AAEB, B 138/6, 26 : lettre de l'abbé de Bellelay au prince-évêque, 10.11.1529.

⁷ AMun Bienne, XLVI 62, 1.10.1539, et CXXIX 56, 4.5.1540, cité par Gerber 1928, p. 29.

⁸ Gerber 1928, p. 31.

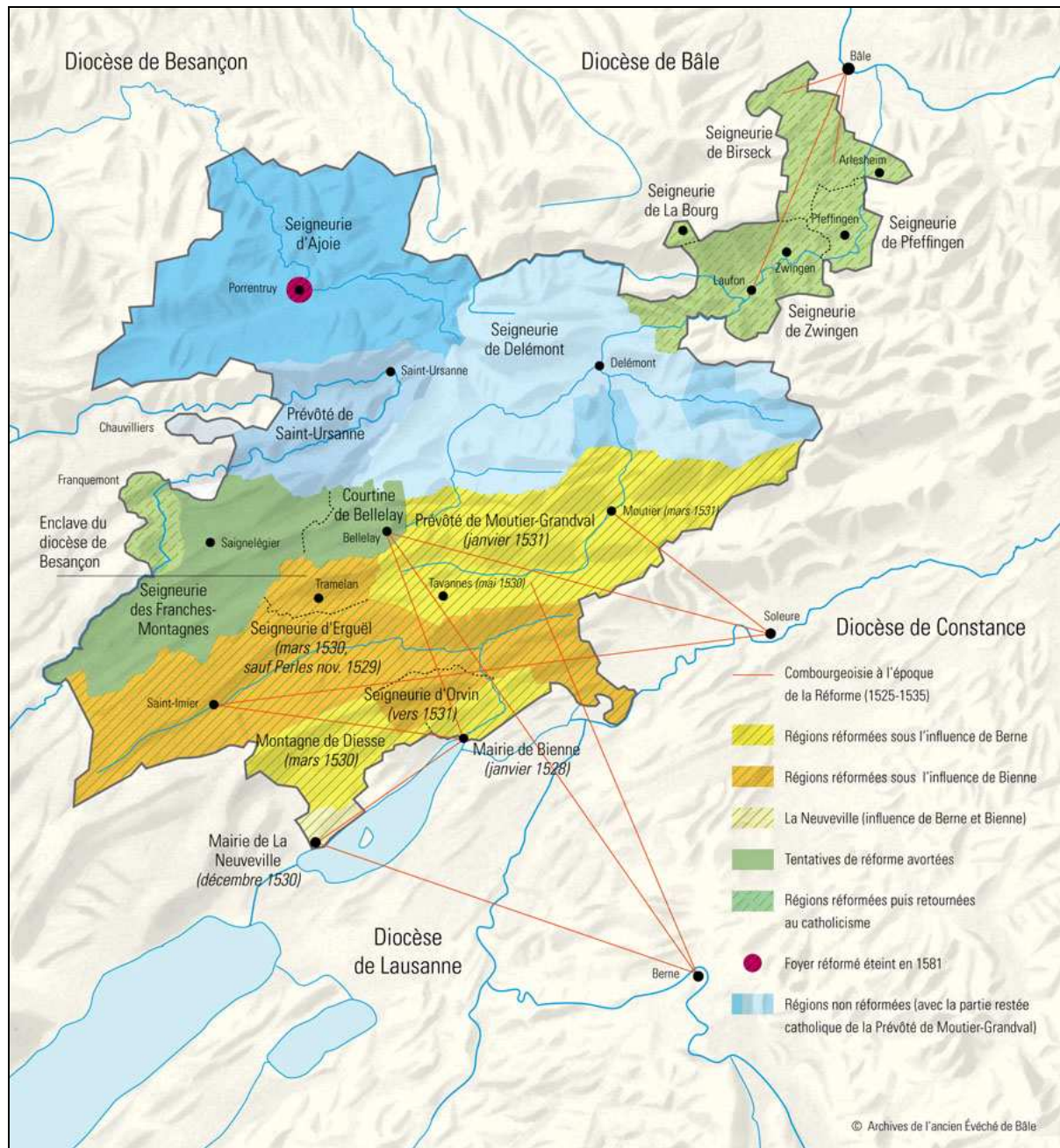
⁹ Bourquin II 1928, p. 113-114, citant Steck/Tobler 1923, p. 269.

¹⁰ Bourquin 1928, p. 15. Notons que le Laufonnais, l'Ajoie et les Franches-Montagnes sont aussi touchés par des troubles de même nature, parfois violents.

biens¹¹ ; ils refusent de payer la dîme et les intérêts des terres ecclésiastiques. La Réforme intervient donc dans un contexte d'agitation.

Influences suisses et combourgeoises

A eux seuls pourtant, le poids des redevances ecclésiastiques et les abus du clergé n'auraient sans doute pas amené la chute de l'Église romaine dans les bailliages méridionaux de la principauté épiscopale. Rien n'indique que la situation morale et matérielle était pire dans ces régions qu'ailleurs dans le diocèse. Un autre facteur, éminemment plus politique, a joué: il s'agit de l'influence de certaines villes suisses alliées à ces régions.



¹¹ Rapport du bailli de Nidau aux autorités bernoises, 18.07.1530, traduit dans Herminjard 1965, p. 285, n. 2, cité par Bourquin II 1928, p. 115.

La combourgeoisie de 1486 entre Berne et la Prévôté

La puissance bernoise en terre prévôtoise remonte à la combourgeoisie que Berne impose aux sujets prévôtois, en 1486. Berne est alors un Canton puissant; la combourgeoisie est pour elle l'occasion de contrer l'influence soleuroise dans la sphère jurassienne.

Une combourgeoisie prend la forme d'une alliance ou d'un traité par lequel une ville étend son droit de cité à une autre ville, ou à une région, ou à un couvent,. Par la combourgeoisie de 1486, "Berne s'engage à maintenir dans leur bon droit les gens de la Prévôté et à les défendre contre ceux qui voudraient leur faire violence sans raison. En échange, les Prévôtois doivent partir en guerre aux côtés des Bernois" (sauf si l'adversaire est l'évêque de Bâle).

Assez vite, les Prévôtois prendront conscience de l'avantage de ce traité, qui leur offre un contre-pouvoir vis-à-vis de l'évêque, contre-pouvoir qu'ils ne manqueront jamais d'utiliser.

La Réforme en Prévôté

La Prévôté compte deux acteurs principaux: le peuple prévôtois et le chapitre de chanoines de Moutier-Grandval, à la tête duquel se trouve le prévôt, vassal de l'évêque de Bâle et détenteur de nombreux biens et droits dans la région. Les différends entre l'évêque et le prévôt offriront à Berne l'occasion de s'intéresser aux affaires de la région en prenant le chapitre et les gens de la Prévôté dans sa combourgeoisie.

Que s'est-il passé ? Berne a attendu le triomphe définitif de la Réforme chez elle pour s'occuper ensuite de sa "province" prévôtoise. C'est muni d'une lettre de recommandation de LL.EE. que Guillaume Farel prêche la Réforme à Tavannes en mai 1530. Pour les raisons évoquées tout à l'heure (en particulier l'espoir des paysans d'être délivrés de l'obligation de payer les dîmes), les fougueuses prédications de Farel reçoivent bon accueil en Prévôté, même si les populations des environs ne montrent pas le même enthousiasme (à Bellelay par exemple, les tentatives du réformateur se soldent par un échec).

Guillaume Farel (1489-1565)

Né à Gap (Dauphiné), Guillaume Farel fait des études de lettres à Paris. Il est davantage missionnaire que pasteur, c'est une véritable messenger de l'Évangile, il enflamme de ses prédications les diocèses de Meaux (1521-1523), Bâle (1524), Montbéliard (1524), Strasbourg et Metz (1525-1526). Souvent, il donne la première impulsion, laissant à d'autres le soin d'organiser, d'établir les structures de la Réforme. On peut dire de Farel qu'il est le réformateur des vallées méridionales de l'Évêché de Bâle. Il participera encore activement à la réformation de Neuchâtel, où il installe le premier imprimeur pleinement réformé (Pierre de Vinglé), de Genève et du Pays de Vaud.

Le 29 juillet 1530, l'évêque de Bâle se plaint auprès des Bernois: "Un nommé Farel parcourt notre territoire, dégorgeant beaucoup d'injures contre notre personne, ce qu'il n'a sans doute pas appris dans l'Évangile (...). Il ne se contente pas de se conduire ainsi dans les lieux dont nous sommes le seigneur temporel [Farel a aussi prêché à La Neuveville et à la Montagne de Diesse, en Erguël (dioc. de Lausanne)] mais il en fait autant là où nous possédons tout à la fois la puissance spirituelle et séculière, à savoir dans notre Evêché et particulièrement à Moutier-Grandval¹²."

On ignore si le "coup de gueule" de l'évêque a porté ses fruits. Toujours est-il qu'à l'été 1530, Farel quitte l'Évêché mais laisse un de ses partisans, Claude de Glantinis, prêtre lausannois, poursuivre son œuvre à Tavannes et à Court¹³.

¹² Herminjard, t. II.

¹³ Bourquin II 1928, p. 115-116.

Après les premiers coups de boutoir de Farel à Tavannes, les chanoines de Moutier-Grandval craignent, au début de 1531, pour leurs revenus et leur influence religieuse. Le régime épiscopal apparaît fortement ébranlé en Prévôté. A l'instigation de Berne, on procède aux votes dans les paroisses : certaines acceptent la Réforme (par exemple Court, Malleray, Sornetan, les 22 et 23 janvier 1531), mais Moutier refuse (22 janvier)¹⁴. Comme il est inconcevable, aux yeux des partisans de la foi nouvelle, que le chef-lieu de la Prévôté reste catholique, on organise une seconde votation à Moutier, le 12 mars 1531, en présence de délégués bernois. Cette fois, la Réforme est acceptée et l'église paroissiale Saint-Pierre débarrassée de ses ornements. Le 15 juillet, c'est au tour de l'église collégiale Saint-Germain (l'église du chapitre, "du haut") d'être pillée par les paysans, qui brûlent les autels et les images¹⁵. Berne exige alors du chapitre qu'il abandonne l'église collégiale à la population de la paroisse. Mais le chapitre, soutenu par Soleure – leurs liens se sont resserrés par le renouvellement de la combourgeoisie, le 7 juin 1531 – temporise et refuse de s'exécuter.

Pour tenter de débloquer la situation, on tient plusieurs conférences, à Moutier, Bienne et Berne, au terme desquelles il est décidé que la collégiale (à l'exception du chœur et de la sacristie) sera mise à disposition de la paroisse, et que les habitants devront payer toutes les redevances dues au chapitre¹⁶. Finalement, à bout de souffle, le chapitre doit se réfugier à Delémont en 1534. Il y restera jusqu'à la révolution française, époque à laquelle il sera supprimé de fait par l'invasion française.

Une minorité de communautés (la Prévôté sous-les-Roches, comprenant Courrendlin, Châtillon, Rossemaison, Vellerat, Corban, Courchapoix, Mervelier et Elay) demeure catholique¹⁷ ; quelques familles réformées continueront toutefois d'y séjourner jusqu'au traité d'Aarberg (1711), qui, sur la base de ce qu'on appellerait aujourd'hui une "épuration confessionnelle", les contraint à émigrer en Prévôté protestante ou à se convertir (la réciprocité est valable pour les familles de la Prévôté sur-les-Roches restées catholiques).

La Réforme à Tavannes, à travers les yeux d'un curé du XIX^e siècle

Tavannes est la première paroisse de la Prévôté de Moutier-Grandval à avoir embrassé la foi nouvelle, en mai 1530. Trois siècles et demi plus tard – à une époque où les cicatrices du Kulturkampf ne sont pas encore refermées –, le récit qu'en fait Louis Vautrey, curé-doyen de Delémont, traduit toute l'amertume qu'il éprouve à la remémoration des faits.

« Tavannes suivit l'exemple de Bienne. C'était un religieux de Bellelay, Jean Périne, qui desservait alors cette paroisse. L'abbé [de Bellelay] Nicolas Schnell, ayant quelques craintes sur les dispositions de ce religieux, le rappela au couvent et le remplaça par le sous-prieur de l'abbaye, Jacques Maechler [Moeschler], qui paraissait plus ferme que Jean Périne. Il n'en fut rien. Le nouveau curé de Tavannes fut des premiers à passer à la Réforme. Il alla plus loin : foulant aux pieds ses vœux de chasteté et de religion, il se maria publiquement. Sa postérité existe encore aujourd'hui à Tavannes. Cet exemple désastreux entraîna l'apostasie de toute la paroisse. Berne favorisa ce mouvement et envoya Farel prêcher la Réforme à Tavannes. Des commissaires bernois accompagnèrent, pour l'appuyer, le fougueux prédicant. L'abbé de Bellelay voulut défendre ses droits et alla trouver ces envoyés de Berne qui logeaient dans le presbytère appartenant à Bellelay. Les réclamations de Nicolas Schnell furent non avenues et il dut regagner son monastère, avec la douleur d'avoir perdu cette importante paroisse et le sous-prieur de Bellelay (1530). »

Vautrey 1886, p. 105-106.

¹⁴ Ibid., p. 117.

¹⁵ Steck/Tobler, p. 1357, cité par Bourquin II 1928, p. 122.

¹⁶ Recès de la Diète fédérale, IV 1c, p. 113, 1.07.1533.

¹⁷ Quiquerez 1878, p. 115.

La Réforme en Erguël : l'influence politique de Bienne

En Erguël, on peut dire que l'activisme réformateur des Biennois est directement à l'origine du triomphe des idées nouvelles. Bienne est combourgeoise du chapitre de Saint-Imier. Et surtout, même si l'évêque de Bâle est le souverain politique de l'Erguël, Bienne y exerce son droit de bannière (de lever des hommes pour l'armée). Le vallon relève au spirituel du diocèse de Lausanne, à l'exception de la paroisse de Tramelan, qui dépend de l'archevêque de Besançon. Saint-Imier, le centre religieux de la vallée, compte deux églises : Saint-Martin, la plus ancienne, et la collégiale, qui deviendra le temple.

Saint-Imier abrite depuis le XI^e siècle un chapitre de chanoines, à la tête duquel se trouve le prévôt, Jean Bellenay à l'époque de la Réforme ; un représentant du Conseil de Bienne participe aux élections des chanoines.

La Réforme en Erguël connaît un développement en 2 phases, articulées autour de février 1528, date à laquelle Bienne adopte la Réforme. Avant 1528, il ne s'agit que d'une guerre d'escarmouches, par lettres surtout. Le détonateur de la crise est la présentation, en 1524, des comptes du chapitre, mal tenus, et qui suscitent de sévères remontrances biennoises. Le Conseil de Bienne impose au chapitre un caissier laïc, Jean Houriet, de Saint-Imier, qui devient en 1527 l'administrateur de la collégiale, au grand dam du prévôt¹⁸.

Bienne une fois réformée, la ville prend les choses en main, de manière plus résolue et méthodique¹⁹. Le lundi de Pâques 29 mars 1529, le Conseil convoque les prêtres d'Erguël à Bienne. Les protocoles du Conseil portent : "On les examinera pour savoir quelle est leur foi, s'ils croient encore à la messe inutile et à leurs autres cérémonies (...)." ²⁰ Lors de cette séance, il est ouvertement question de supprimer le chapitre²¹. Pourtant, le Conseil ne décide pas – encore – d'abolir la messe. Il semble même débordé par des individus aux intentions iconoclastes, qu'il peine à maîtriser²². En juillet, le peuple est consulté sur le changement de religion ; il se prononce toutefois pour le maintien de la foi catholique²³. Mais à l'approche de l'hiver, les choses s'accroissent : le jeudi de la Saint-Martin, Bienne installe un prédicant à Saint-Imier, Jean du Pasquier, en dépit des exhortations à la prudence des Bernois et de la vive protestation du prince-évêque Philippe de Gundelsheim²⁴. Une dizaine de jours plus tard, la ville décide de s'attaquer à Perles et d'y organiser un vote (le "plus"), victorieux pour la Réforme²⁵. Dans le reste de l'Erguël, les mesures décisives interviennent en mars 1530. La ville de Bienne, appuyée par celle de Berne²⁶, envoie des délégués dans les paroisses, chargés de convaincre les populations. Les images sont abattues. Le 18, Bienne annonce à Berne que la messe est abolie en Erguël²⁷. Quant au chapitre, il disparaîtra.

¹⁸ Gerber 1928, p. 33-34.

¹⁹ Ibid., p. 33.

²⁰ AMun Bienne, Protocoles du Conseil VII, p. 130, cité par Gerber 1928, p. 35.

²¹ AMun Bienne, CXXVI 85, lettre du prévôt à Bienne, 2 avril 1529.

²² Lettre du maire Simon de Römerstal au prince-évêque, 1.7.1529, AAEB, B 138/6, n° 24 : « Ils décident tout entre eux, sans se soucier de la désapprobation du Conseil. » (Gerber 1928, p. 36).

²³ Vautrey 1886, p. 99.

²⁴ AMun Bienne, CCXXXI 104 (comptes de la recette de Saint-Imier), p. 2 (pagination reconstituée par Gerber), et XXII 29, lettre de l'évêque à Bienne, 14.11.1529, cités par Gerber 1928, p. 62, n. 22 et 23.

²⁵ Gerber 1928, p. 37. On votait à la majorité absolue, ce qui, en cas de score serré, pouvait générer une très solide minorité.

²⁶ Vautrey 1886, p. 99.

²⁷ Füssli 1742, p. 323.

La procédure du "plus"

Citation du pasteur Robert Gerber, qui écrivait en 1928, à l'occasion du 4^e centenaire de la Réforme:

*"Le premier magistrat de Bienne arrive, à cheval, dans les villages de la vallée. Il est accompagné d'un conseiller, du sautier portant les couleurs de la ville et d'une escorte de solides « compagnons ». Les paroissiens votent. Puis, dans les églises, on entend un bruit de pioches et de haches, et bientôt, en plein air, des feux s'allument où l'on jette les saints et les saintes de bois."*²⁸

La présence musclée des "compagnons" montre l'utilisation de la force ou, tout au moins, de l'intimidation. Le banneret de Bienne, accompagné d'un représentant des bourgeois brûlent les "idoles" dans le val de Saint-Imier²⁹. D'autres bourgeois de Bienne feront pareil à Orvin et à Vauffelin³⁰.

Mais la Réforme en Erguël ne s'est pas imposée d'un coup d'un seul. L'attitude des Erguéliens est même empreinte d'un esprit de résistance. A en croire l'abbé de Bellelay, qui écrit au prince-évêque en novembre 1529, les gens de Saint-Imier "ont déclaré que si on leur envoyait un prédicant, ils l'expédieraient sous le gibet (...)"³¹ Le 8 janvier 1530, les députés d'Erguël se rendent à Bienne pour réclamer le maintien du catholicisme³². En avril encore, selon l'évêque, seuls six paroissiens de Saint-Imier ont adopté le protestantisme³³. A Péry, les paroissiens ne veulent rien savoir, les envoyés de Bienne rapportent à leurs autorités : "Ils n'y ont rien compris, tant ils sont bêtes et ont la tête dure."³⁴ Les paroissiens ne changeront d'avis que si c'est le Conseil qui l'ordonne, car ils tiennent à leurs statues presque neuves, qui leur ont coûté cher³⁵.

Conclusion

Même si l'adoption de la Réforme aura des conséquences tangibles dans la vie quotidienne des paroissiens, il ne faudrait pas imaginer que toute une région, d'un jour à l'autre, change de confession. A La Neuveville, la messe et le culte coexisteront pendant sept mois. Le pasteur de Diesse dira encore la messe plusieurs décennies durant, jusqu'au milieu des années 1560. En Prévôté, dans une même commune, il peut arriver que des familles catholiques côtoient des familles protestantes, jusqu'en 1711. La Réforme ne s'est donc pas imposée "d'un coup". Le mouvement réformateur a dû faire face à une sérieuse résistance, qui a pu prendre des formes violentes (parfois même à l'intérieur des églises).

La Réforme ne bouleverse pas tout non plus, même si elle marque la fin du catholicisme dans le sud de l'Évêché: les populations des bailliages méridionaux restent les sujets du prince. Ainsi par exemple, le résultat escompté par les paysans prévôtois n'a pas été atteint : d'un point de vue économique, même depuis Delémont, le chapitre percevait toujours les cens (pour la location de terres) et la dîme. Certains pasteurs continuent d'être nommés et stipendiés par des catholiques ; c'est ainsi par exemple que Théophile-Rémy Frêne, deux siècles plus tard, est désigné pasteur de Tavannes par l'abbé de Bellelay³⁶.

²⁸ Gerber 1928, p. 42.

²⁹ AMun Bienne, CCXC p. 8, comptes de 1530.

³⁰ Idem, p. 9.

³¹ AAEB, B 138/6, n° 26, 10.11.1529.

³² AAEB, B 138/6, n° 29.

³³ AMun Bienne, XXII 32, lettre du 21.4.1530 au Conseil.

³⁴ AMun Bienne, CXXIX 29, 6.3.1530, cité par Gerber 1928, p. 41.

³⁵ Idem.

³⁶ Frêne 1993, vol. 1, 5.5.1763, p. 378 de l'original.

Il faut encore insister sur un phénomène dont on parle peu mais qui a pu faciliter l'adoption populaire de la Réforme et venir à bout des réticences : souvent les premiers pasteurs sont en réalité d'anciens curés qui se déclarent pour l'Évangile (André Chèvre y voyait l'expression du besoin de réforme éprouvé par le clergé catholique)³⁷ : Jean Muriset à Courtelary, Hugues Girard à Corgémont puis Sombeval (mais les autorités réformées se plaignent de lui : il lui arrive de supprimer le prêche ; il expédie un baptême de telle façon qu'on voit qu'il "a encore le pape dans le cœur")³⁸, Jacques Boivin à Diesse, Jacques Moeschler à Tavannes, Pourcelet à Orvin³⁹ ; Wilhelm Schaller, chanoine de Moutier-Grandval, devient ministre à Grandval⁴⁰. Si le curé change de confession, pourquoi ses paroissiens ne le suivraient-ils pas dans cette voie ?

Mais pour en revenir à l'explication première: il est bien sûr évident que certaines aspirations au changement étaient légitimes - d'ailleurs, Rome convoquera le Concile de Trente dès le milieu du 16^e s., dans l'optique d'une Réforme catholique. Pourtant, la Réforme ne se serait pas imposée dans le sud de l'Évêché sans le concours de solides appuis extérieurs : Berne dans toutes les seigneuries (en particulier en Prévôté et sur la Montagne de Diesse), Bienne en Erguël, toutes deux s'appuyant sur le travail inlassable de Farel. Si la Réforme a des motivations spirituelles, elle est un fait éminemment politique aussi : Bienne tente – avec succès pour un temps – d'accroître son emprise sur son arrière-pays erguélien, Berne sur ses combourgeois prévôtois, neuvevillois et sur ses co-sujets de Diesse, au détriment du pouvoir de l'évêque.

En définitive, la question confessionnelle est bien une question de pouvoir, et l'évêque n'était pas de taille à s'opposer aux volontés de Berne et à un phénomène qui, vers 1530, connaît déjà un succès certain en Suisse.

Ainsi donc, la césure de la Réforme a contribué à éloigner un peu plus de l'évêque des sujets qui s'en étaient déjà distancés par leurs alliances de combourgeoisie, et qui jouaient sur le contre-pouvoir qu'elles leur apportaient.

Archives

AAEB

Archives de l'ancien Evêché de Bâle, en particulier les séries A 55 (Chapitre séculier de Moutier-Grandval, de 866 à 1792), B 138 (Ville et mairie de Bienne, de 1234 à 1792), B 187 (Seigneurie d'Erguël, de 1146 à 1794) et B 245 (Bailliage et prévôté de Moutier-Grandval, de [850] à 1797).

AEBE

Archives de l'Etat de Berne

AMun Bienne

Archives municipales de Bienne

³⁷ Chèvre 1984, p. 100.

³⁸ Gerber 1928, p. 54-55. Mais on émet des plaintes à l'encontre de ce dernier: il lui arrive de supprimer le prêche ; il expédie un baptême de telle façon qu'on voit qu'il « a encore le pape dans le cœur » (AMun Bienne, CXXIX 56, rapport de la classe, 4.5.1540).

³⁹ Alb. Michaud, *Contributions à l'histoire de la seigneurie d'Orvin*, La Chaux-de-Fonds, 1923, p. 50-51.

⁴⁰ Vautrety 1886, p. 104. A Saint-Imier, le chanoine Guillaume Gallon, se converti, avant de réintégrer le giron de l'Eglise (Gerber 1928, p. 50-51).

Bibliographie

Barras 2002

Nicolas Barras, « Des combourgeoisies dans l'ancien Évêché de Bâle », in Jean-Claude Rebetez (dir.), *La donation de 999 et l'histoire médiévale de l'ancien Évêché de Bâle*, Porrentruy, 2002, p. 139-159.

Besson 1908

Marius Besson, *Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque*, Fribourg, 1908.

Bourquin 1928

Werner Bourquin, « La Réformation à Bienne », in *Quatrième centenaire de la Réformation bernoise 1928. Etudes historiques*, tome 3 : *La Réformation dans le Jura bernois*, Berne, 1928, p. 1-23.

Bourquin II 1928

Werner Bourquin, « La Réformation dans la Prévôté de Moutier-Grandval », in *Quatrième centenaire de la Réformation bernoise 1928. Etudes historiques*, tome 3 : *La Réformation dans le Jura bernois*, Berne, 1928, p. 109-154.

Burkart 2001

Lucas Burkart, « Du carnaval à l'iconoclasme : des garçons et des jeunes hommes profanent et brûlent un crucifix provenant de la cathédrale de Bâle », in Cécile Dupeux, Peter Jezler, Jean Wirth (dir.), *Iconoclasme, vie et mort de l'image médiévale. Catalogue de l'exposition Musée d'histoire de Berne, Musée de l'œuvre Notre-Dame, Musées de Strasbourg*, Paris, 2001, p. 128.

Chèvre 1973

André Chèvre, *Lucelle. Histoire d'une ancienne abbaye cistercienne*, [Delémont], 1973.

Chèvre 1984, « De la principauté médiévale à l'État moderne », in *Nouvelle Histoire du Jura*, Porrentruy, 1984, p. 94-113.

Frêne 1993

André Bandelier, Cyrille Gigandet, Pierre-Yves Moeschler (éd.), *Théophile-Rémy Frêne. Journal de ma vie*, Porrentruy-Bienne, 1993, 5 vol.

Füssli 1742

Johann Konrad Füssli, *Beyträge zur Erläuterung der Kirchen-Reformations-Geschichten des Schweitzerlandes*, vol. 2, Zurich, 1742.

Gerber 1928

Robert Gerber, « La Réformation dans l'Erguël », in *Quatrième centenaire de la Réformation bernoise 1928. Etudes historiques*, tome 3 : *La Réformation dans le Jura bernois*, Berne, 1928, p. 25-69.

Herminjard 1965

Aimé-Louis Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la Réforme et des notes historiques et biographiques*, Nieuwkoop, 1965, tome 2 : 1527-1532.

Mulinen 1867

Egbert-Frédéric de Mulinen, « Notice historique sur le chapitre de Saint-Imier dans l'Erguël », in *ASJE* 1867, p. 107-132.

Quiquerez 1878

Auguste Quiquerez, « Moutier-Grandval. Réformation », in *ASJE* 1878, p. 83-131.

Roth/Dürr 1921-1950

Paul Roth, Emil Dürr (éd.), *Aktensammlung zur Geschichte der Basler Reformation in den Jahren 1519 bis Anfang 1534*, 6 vol., Bâle, 1921-1950.

Simon 1928

Charles Simon (père), « La Réformation à la Montagne de Diesse », in *Quatrième centenaire de la Réformation bernoise 1928. Etudes historiques*, tome 3 : *La Réformation dans le Jura bernois*, Berne, 1928, p. 71-79.

Simon fils 1928

Charles Simon (fils), « La Réformation à La Neuveville », in *Quatrième centenaire de la Réformation bernoise 1928. Etudes historiques*, tome 3 : *La Réformation dans le Jura bernois*, Berne, 1928, p. 81-107.

Simon fils 1949

Charles Simon (fils), « Les rivalités de co-souveraineté à la Montagne de Diesse sous le régime des princes-évêques », in *ASJE* 1949, p. 73-82.

Steck/Tobler 1923

Rudolf Steck, Gustav Tobler (hg.), *Aktensammlung zur Geschichte der Berner Reformation 1521-1532*, 2 vol., Berne, 1923.

Strickler 1879

Johannes Strickler, *Actensammlung zur Schweizerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532 im Anschluss an die gleichzeitigen Abschiede*, vol. 2 (1529-1530), Zurich, 1879.

Stückelberg 1905

Ernst Alfred Stückelberg, « Mémoire sur les reliques de saint Imier », in *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1905, p. 341-346.

Vautrey 1886

Louis Vautrey, *Histoire des évêques de Bâle*, vol. 2, Einsiedeln, New-York, Cincinnati, St-Louis, 1886.

Zaeslin 1977

Peter L. Zaeslin, « Saint-Imier », in *Helvetia Sacra* II/2, Berne, 1977, p. 434-441.